



ABUS, MALFAÇONS, HARCÈLEMENTS

UNE LIGNE TÉLÉPHONIQUE À VOTRE DISPOSITION
POUR SIGNALER LES DÉRIVES

 **04 77 92 11 32**

Les témoignages recueillis serviront à sensibiliser les décideurs politiques sur la nécessité de mieux contrôler les offres de travaux à 1 euro et à leur demander des mesures pour enrayer les dérives de plus en plus fréquemment constatées.

PAR PRÉCAUTION, avant de vous engager pour des travaux :

- demandez préalablement un ou plusieurs devis,
- vérifiez l'identité de l'entreprise qui doit intervenir,
- assurez-vous qu'elle fait appel à des ouvriers régulièrement déclarés, qu'elle possède une assurance décennale et une qualification RGE à jour (<https://www.faire.fr>),
- ne retournez aucun document avant que les travaux soient achevés.

CHAMBRE DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES
DU BÂTIMENT DE LOIRE

alerte1euro@capeb-loire.fr

 **CAPEB**
L'Artisanat du Bâtiment
LOIRE